Votre ville vous informe

PREAVIS DE GREVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE

du mardi 01 décembre 2026

Les agents de la Ville grévistes n'ayant pas l'obligation de le déclarer au préalable, nous ne pouvons garantir l'ouverture des écoles, des garderies, de la restauration scolaire, des études surveillées.

Concernant le temps scolaire, le Service Minimum d'Accueil* ne sera assuré que si le nombre d'agents municipaux disponibles est suffisant.

Votre commune s'efforce de mettre en œuvre les moyens humains nécessaires à la continuité du service public; toutefois nous vous recommandons de prévoir vos propres modes de garde.

Plus d'infos en temps réel sur www.chatou.fr

Pensez à adhérer au service d'alerte SMS en complétant le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville rubrique « S'inscrire au dispositif d'alerte » (service gratuit).

* Transmission du nombre d'intentions de grève des enseignants par l'Inspection de l'Education Nationale lundi 30 novembre 2026 après-midi (délais légaux).

VILLE DE chatou